



Expertise -> suite à arrêt maladie

Par **JMDEDAD**, le **19/04/2011** à **00:40**

Bonjour,

Après 7 mois d'arrêt maladie, j'ai été convoquée par l'assurance pour une expertise. Je l'ai faite, pas de problème. Cependant, les mois passaient et je n'ai pas reçu de résultat. Peut-être est-ce normal, de plus, mon complément de salaire a toujours été réglé.

Il y a 2 mois de cela, j'ai demandé par écrit un exemplaire de cette expertise et à ce jour, je n'ai rien reçu. J'en ai besoin pour compléter mon dossier ; en effet, je suis persuadée que l'arrêt maladie aurait dû être déclaré en accident du travail, mais, je n'ai réalisé cela que plusieurs mois après et je songe donc à le faire requalifier.

Je vais les relancer par téléphone, mais je souhaite savoir si je suis vraiment en droit d'obtenir ce dossier ; pouvez-vous m'assurer de cela, SVP ?

Je vous remercie d'avance.

Cordialement.

Par **chaber**, le **20/04/2011** à **07:11**

Bonjour,

7 mois sans connaître les résultats de l'expertise est quand même anormal.

Le complément de salaire peut être réglé durant une période déterminée par les conventions collectives et/ou par une assurance complémentaire souscrite par votre employeur.

Il vous faut réclamer cette expertise par LR avec AR